

# Rendez-vous **SAMEDI 30 MARS** à **PERIGUEUX** à partir de **10h00** Place de l'ancien Hôtel de ville Pour dire **NON** aux projets de réformes dans l'Éducation !

## Loi **BLANQUER** « pour une école de la confiance »

Je suis entré.e dès la petite section dans mon établissement public local d'enseignement des savoirs fondamentaux.

Nous sommes nombreux.ses dans les classes car les effectifs de toutes les classes de l'établissement ont été globalisés. Un poste d'enseignant.e a été supprimé alors que le nombre d'élèves n'a pas changé !

C'est le ou la principal.e adjoint.e du collège qui décide tout pour toutes les écoles de l'établissement.

Mes parents avaient besoin d'un renseignement. Ils ont dû prendre un rendez-vous au collège.

Avant j'allais à l'école de mon village. Maintenant je prends le bus et je suis obligé.e de rester manger à l'école.

Parfois, c'est un.e étudiant.e qui nous fait classe. Elle ou il n'a pas encore passé le concours de professeur, et n'a pas reçu de formation.

Comme la mairie doit payer les dépenses des écoles maternelles privées, plusieurs ont ouvert dans le secteur. Et comme l'école maternelle de l'établissement public des savoirs fondamentaux est maintenant à au moins 10 km, les parents choisissent l'école privée.

## Réforme des lycées et du baccalauréat

J'étais motivé.e par une filière de l'enseignement professionnel mais elle a été supprimée.

En terminale, je devrai choisir seulement deux spécialités. Mais je pourrais bien avoir besoin d'autres matières pour mes études supérieures !

L'option que j'ai choisie pour le lycée n'est pas enseignée dans le lycée de mon secteur. Il va falloir que je sois interne dans un autre établissement, s'il y a de la place pour moi. Et ça coûte cher, l'internat !

Plus tard, je ne sais pas quel métier je voudrais faire, mais il faudra que j'aie une idée dès la fin de seconde.



## 30 MARS : JOURNÉE NATIONALE D'ACTION

### Monsieur le Ministre, pour améliorer l'École vous n'avez pas notre confiance !

Le ministère de l'Éducation nationale poursuit sa politique éducative rétrograde et libérale sans prendre en compte ni l'expertise professionnelle des acteurs de terrain, ni les avis de leurs organisations syndicales, ni ceux de l'ensemble de la communauté éducative. L'amélioration de notre système éducatif exige certes, une ambition politique forte mais également une construction qui soit commune et concertée. Or, le ministre entend imposer de nombreuses transformations et continue de le faire à marche forcée.

Pour nos organisations, ces transformations, par leur contenu et la méthode, vont le plus souvent accroître les inégalités, dégrader les conditions de travail des personnels sans répondre à la nécessité d'améliorer le service public d'éducation pour assurer la réussite de tous les élèves et l'élévation du niveau de qualification.

### Loi Blanquer : Une réforme qui ne répond pas aux enjeux

Alors qu'il devait s'articuler autour de l'obligation d'instruction ramenée à 3 ans, le projet de loi dit Blanquer "Pour une école de la confiance" est devenu, au fur et à mesure de ses évolutions, un texte qui bouleverserait le fonctionnement du système éducatif. Nos organisations refusent :

- la création des établissements publics des savoirs fondamentaux sans accord des communautés éducatives,
- une reprise en main de la formation des enseignants basée sur une conception du métier réduite à des fonctions d'exécution,
- la fin de l'évaluation indépendante des politiques éducatives,
- les cadeaux financiers pour l'école privée.

Cette loi va se décliner par ordonnances ou textes réglementaires portant des transformations profondes.

### Pour un budget à la hauteur des besoins du service public d'éducation

Alors que de nombreuses réformes structurelles sont à l'œuvre, les décisions budgétaires pour la rentrée prochaine entraîneront inévitablement une dégradation des conditions d'enseignement et d'accès à la formation. D'autant que le projet de réforme de la Fonction Publique conduira à des milliers de suppressions de postes et à un large recours à la contractualisation

Nos organisations s'opposent à ce développement de la précarité. L'École a besoin de personnels formés et sécurisés afin d'enseigner et accompagner chaque élève.

### Donner d'autres perspectives

Les nombreux changements relatifs à l'orientation dont la loi ORE continuent de cristalliser une profonde anxiété chez les élèves de terminale et leurs familles. Dans ce contexte, alors que les jeunes ont besoin d'être mieux accompagnés dans la construction de leur parcours d'orientation, les missions des psychologues de l'Éducation nationale EDO sont remis en cause et des fermetures de CIO programmées. Alors que chaque jeune doit pouvoir construire son avenir sereinement, nos organisations demandent à ce que la vision globale du service public d'information et d'orientation soit clarifiée. L'accent doit être mis sur les inégalités sociales et territoriales notamment par une relance de l'éducation prioritaire et des mesures en faveur d'une plus grande mixité sociale.

### Pour une véritable reconnaissance de nos métiers

Nos salaires restent inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. Sans parler du gel de la valeur du point d'indice, du pouvoir d'achat qui se dégrade régulièrement depuis des années, du rétablissement du jour de carence ...

Le vaste plan de communication du Ministre ne cache pas sa volonté d'autoritarisme et ne répond pas à la réalité de nos quotidiens. Ce projet fragilise encore l'École par des transformations profondes élaborées sans les personnels. C'est sur eux qu'il faut s'appuyer pour favoriser la démocratisation de la réussite scolaire.

**C'est pour ces raisons que nos organisations appellent les parlementaires à ne pas voter la loi « pour l'école de la confiance ».**

- **Pour** la priorité au service public d'éducation
- **Pour** des perspectives ambitieuses pour tous les élèves et tous les jeunes
- **Pour** une véritable reconnaissance de l'ensemble des personnels de l'éducation

**Paris, le 12 mars 2019**



**Le 30 mars, toutes et tous mobilisés. Manifestations dans les territoires à l'appel de : FSU, UNSA-Education, CGT-Education, SGEN-CFDT, SNALC, FO24**